

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 27 AVRIL 2023

N° 2023-184 LOGICIEL DE GESTION FINANCIÈRE – PASSAGE EN WEB

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 attribuant des délégations à la Présidente,

Pour le passage du logiciel de gestion financière Berger Levraut en mode Saas, la Présidente accepte le devis d'E-Collectivités pour un montant de 6 256,00 € HT.

À CHANTONNAY, le 27 avril 2023

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

#signature

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 28/04/2023.